

...  
**UN.E DIRECTEUR.TRICE DES ÉTUDES**  
...

CDI à temps plein

L'ESM est un établissement d'enseignement supérieur de la musique (association loi 1901) créé à l'initiative et avec le soutien du ministère de la Culture, ainsi que celui de la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Ville de Dijon, de Dijon Métropole, Le Grand Chalons, Le Grand Besançon et l'Université de Bourgogne.

L'ESM est habilitée à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de la Musique (DNSPM) et le Diplôme d'État (DE) de professeur de musique. Elle accueille une centaine d'étudiant(e)s, dispose d'une équipe de 12 salariés administratifs permanents et emploie 250 enseignants/intervenants chaque année.

Elle comprend quatre départements d'étude : musiques instrumentales, musiques actuelles (jazz et musiques amplifiées), musiques anciennes et musiques vocales. La transversalité entre les départements, la création et les pratiques musicales collectives sont les axes forts de son projet.

Le fonctionnement de l'ESM s'appuie sur un partenariat avec les CRR de Dijon, du Grand Chalons et du Grand Besançon ainsi qu'avec l'Université de Bourgogne. L'école s'inscrit pleinement dans la vie culturelle locale et régionale.

Créé en 2011, l'établissement, est aujourd'hui en phase de consolidation, et de renouvellement d'accréditation.

Les perspectives de développement du projet s'inscrivent dans le cadre de la création d'un campus d'enseignement supérieur, l'espace Maret à Dijon rassemblant l'ESM, l'École Nationale Supérieure des arts de Dijon (ENSA) et Science Po Dijon à l'horizon 2026-27.

L'ESM sera également une composante du futur EPE - Établissement Public Expérimental - qui regroupera des Établissements dédiés à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, au côté de l'Université de Bourgogne.

## FONCTIONS ET PROFIL

Sous l'autorité du directeur de l'établissement, la directrice / le directeur des études :

- Contribue aux orientations stratégiques de l'établissement en matière d'enseignement, de pratiques artistiques et d'insertion professionnelle
- Organise les études conformément aux orientations du projet de l'ESM accrédité par la Direction Générale de la Création Artistique permettant l'accès aux différents diplômes par la voie de la formation initiale, la formation professionnelle continue, la VAE et dans la perspective de la mise en place de parcours en alternance. Il/elle organise les évaluations et les épreuves d'admission et participe aux différents jurys
- Assure la conception, les aménagements et le suivi des outils d'organisation des études.
- Collabore avec les équipes de l'Université de Bourgogne notamment dans le suivi et l'aménagement de la maquette de musicologie « pratique musicale spécialisée » et la réflexion sur la mise en place du DNSPM « valant grade »

- Manage l'équipe du service scolarité avec une attention particulière à la qualité de la vie au travail
- Encadre l'équipe pédagogique et assure le suivi et l'accompagnement des étudiants
- Organise et participe au conseil pédagogique et de perfectionnement
- Développe des projets pédagogiques et artistiques innovants et trans-disciplinaires en lien avec la directrice adjointe en charge de la production – diffusion
- Collabore avec les structures d'enseignement artistique et les structures professionnelles de production et de diffusion du territoire régional et national
- Met en place des actions favorisant l'insertion professionnelle
- Participe aux travaux du réseaux ANESCAS

## PRÉREQUIS

- Formation et expérience musicale de haut niveau, culture artistique ouverte et curieuse
- Formation et expérience pédagogique avérée et intérêt marqué pour la diversité des esthétiques et des disciplines artistiques
- Connaissance des textes qui régissent les diplômes DNSPM et DE.
- Sens du travail en équipe et qualité managériale avérée. Rigueur, capacité d'organisation, d'anticipation et d'innovation
- Expérience de direction d'un service et d'une équipe pédagogique
- Connaissance du milieu artistique, et des réseaux professionnels de l'enseignement et de la diffusion du spectacle vivant
- Pratique de l'anglais souhaitée

## CONDITIONS

- Contrat à durée indéterminée à temps plein
- Cadre G de la convention collective des organismes de formation selon expérience
- Prise de poste souhaitée le 17 juin 2024

Lettre de motivation et curriculum vitae à adresser **jusqu'au 24 avril au soir** à l'adresse :  
[recrutement@esmbourgognefranche-comte.fr](mailto:recrutement@esmbourgognefranche-comte.fr)

Les candidats retenus pour entretien devront rédiger un pré-projet sur la base d'une note d'orientation établie par le Conseil d'Administration.

Les entretiens se dérouleront au cours de la première quinzaine du mois de mai.